

Séance du 02 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 11 - Présents : 10 - Votants : 11

Date de convocation : 03 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux avril à 19 heures

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr CLAUDE Philippe, Maire.

Etaient présents : les conseillers en exercice : MANGENOT Catherine, BECKER Didier, LANGUET Alexandra, BOUR Luc, REILHAC Jenny, LEROGNON Christophe, QUIGNARD Virginie, BECKER Pascale, MANGENOT Jean-Luc.

Absent(s) excusé(s) : PESNEAU Jimmy donne procuration à BECKER Didier.

BECKER Pascale a été élue secrétaire.

Objet des délibérations :

N° 2026/005/001

DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DE MEURTHE ET MOSELLE DEVELOPPEMENT (MMD 54)

Vu l'article L 5511-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que : « Le Département, des Communes et des établissements publics intercommunaux peuvent créer entre eux un établissement public dénommé Agence Technique Départementale.

Cette agence est chargée d'apporter, aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux du département qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier »,

Vu la délibération du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle en date du 24 juin 2013 approuvant la création d'un établissement public administratif,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 07 juillet 2016 décidant son adhésion à MMD 54 et approuvant les statuts,

Considérant l'article 5 des dits statuts,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal **décide** :

- **De désigner** Mr CLAUDE Philippe, comme son représentant titulaire à Meurthe et Moselle Développement (MMD) et Mr LEROGNON Christophe, comme son représentant suppléant,
- **D'autoriser** le Maire à signer les marchés de prestation formalisant les accompagnements de MMD 54.

N° 2026/005/002

DELEGUE LISTE ELECTORALE

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de désigner un délégué liste électorale, conseiller municipal, qui fera partie de la Commission de contrôle des listes électorales.

Mr Luc BOUR est prêt à participer aux travaux de tenue des listes électorales et se porte candidat.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **désigne** Luc BOUR délégué liste électorale et Alexandra LANGUET déléguée suppléante.

Séance du 02 avril 2026

N° 2026/005/003

COMMISSION COMMUNALE D'APPEL D'OFFRES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal constitue la commission communale chargée des appels d'offres et désigne parmi ses membres :

Titulaires : BECKER Didier
BOUR Luc
MANGENOT Catherine

Suppléants : LEROGNON Christophe
LANGUET Alexandra
PESNEAU Jimmy

N° 2026/005/004

MEMBRES DES COMITES CONSULTATIFS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal constitue un comité consultatif et désigne parmi ses membres :

ABRAHAM Axel
GRILLOT Jean-Luc
FEGER Sophie
LANGUET Jean-Pierre
LEROY Anne-Sophie

N° 2026/005/005

REPRESENTANTS AU COMITE DES FETES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal constitue la commission communale dédiée au Comité des Fêtes et désigne parmi ses membres :

MANGENOT Jean-Luc
REILHAC Jenny

N° 2026/005/006

COMMISSION FORET

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal constitue la commission communale chargée de la forêt et désigne parmi ses membres :

LEROGNON Christophe
MOURIAUX Thierry
MANGENOT Jean-Luc

Séance du 02 avril 2026

N° 2026/005/007

COMMISSION FINANCES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal constitue la commission communale chargée des finances et désigne :

CLAUDE Philippe
LEROY Anne-Sophie

N° 2026/005/008

COMMISSION COMMUNALE TRAVAUX

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal constitue la commission communale chargée des travaux et désigne :

BECKER Didier
ABRAHAM Axel

CLAUDE Philippe
LANGUET Jean-Pierre

N° 2026/005/009

COMMISSION PATRIMOINE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal constitue la commission communale chargée du patrimoine et désigne parmi ses membres :

MANGENOT Catherine
BECKER Didier
PESNEAU Jimmy

N° 2026/005/010

COMMISSION URBANISME

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal constitue la commission communale chargée de l'urbanisme et désigne parmi ses membres :

CLAUDE Philippe
LEROGNON Christophe

N° 2026/005/011

COMMISSION ESPACES VERTS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal constitue la commission communale chargée des espaces verts et désigne :

MANGENOT Jean-Luc
BECKER Pascale
REVIRE Monia
LANGUET Alexandra

Séance du 02 avril 2026

N° 2026/005/012

COMMISSION COMMUNICATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal constitue la commission communale chargée de la communication et désigne :

BECKER Pascale
LANGUET Alexandra
QUIGNARD Virginie

REILHAC Jenny
FEGER Sophie
GRILLOT Jean-Luc

N° 2026/005/013

COMMISSION SECURITE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal constitue la commission communale chargée de la sécurité et désigne :

PESNEAU Jimmy
MOURIAUX Thierry
LEROY Anne-Sophie

N° 2026/005/014

COMMISSION VOIRIE-ASSAINISSEMENT-TERRAIN DE JEU-CIMETIERE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal constitue la commission communale chargée de la voirie, de l'assainissement, du terrain de jeu et du cimetière et désigne :

LEROGNON Christophe
ABRAHAM Axel
LANGUET Alexandra
LANGUET Jean-Pierre
MOURIAUX Thierry

N° 2026/005/015

DELEGUES COMMUNAUX SIS - SYNDICAT INTERSCOLAIRE DE CEINTREY- VOINEMONT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne parmi ses membres les délégués communaux chargés de représenter la commune au sein du Syndicat Interscolaire de Ceintrey et Voinémont :

BOUR Luc
PESNEAU Jimmy
REILHAC Jenny
QUIGNARD Virginie

N° 2026/005/016

DELEGUES AU COMITE DE PILOTAGE ASSAINISSEMENT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne les délégués du comité de pilotage dédié à

Séance du 02 avril 2026

l'assainissement :
Titulaire : LEROGNON Christophe
Suppléant : PESNEAU Jimmy

N° 2026/005/017

DELEGUES COMMUNAUX - SYNDICAT DES EAUX DE PULLIGNY

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne parmi ses membres les délégués communaux chargés de représenter la commune au sein du Syndicat des Eaux de Pulligny :

Titulaire : PESNEAU Jimmy
Suppléant : LEROGNON Christophe

N° 2026/005/018

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'en application de l'article R.123-7 du code de l'action et des familles, le nombre des membres du Conseil d'Administration du CCAS est fixé par le Conseil Municipal. Il précise que leur nombre ne peut pas être supérieur à 16 (et qu'il ne peut être inférieur à 8) et qu'il doit être pair puisqu'une moitié des membres est désignée par le Conseil Municipal et l'autre moitié par le Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer à 8 le nombre des membres du Conseil d'Administration, étant entendu qu'une moitié sera désignée par le Conseil Municipal et l'autre moitié par le Maire.

Le Conseil Municipal procède à l'élection de ses représentants au Conseil d'Administration et désigne parmi ses membres :

BOUR Luc
MANGENOT Jean-Luc
QUIGNARD Virginie
REILHAC Jenny

N° 2026/005/019

NOMINATION DES MEMBRES DE DROIT POUR FAMILLES RURALES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne Luc BOUR et Monia REVIRE comme membres de droit pour Familles Rurales.

N° 2026/005/020

NOMINATION D'UN CONSEILLER DEFENSE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne Jimmy PESNEAU comme conseiller municipal chargé des questions de défense dans la commune.

Séance du 02 avril 2026

N° 2026/005/021

Commission Communale des Impôts Directes

L'article 1650-1 du code général des impôts prévoit que dans chaque commune, il soit institué une Commission Communale des Impôts Directes (CCID) composée du Maire ou de son Adjoint délégué et de six commissaires pour les communes de 2 000 habitants ou moins. La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du Conseil Municipal.

Les six commissaires titulaires ainsi que les six commissaires suppléants sont désignés par Le Directeur des services Fiscaux sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par la Conseil Municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne, âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits à l'un des rôles des impôts directs locaux de la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **propose** la présente liste de 24 contribuables sur lesquels portera le droit de nomination de Monsieur le Directeur des Services Fiscaux :

Commissaires titulaires :

- GRILLOT Jean-Luc 43 Chemin Du Rupt des Neaux TF
- SIRON Marie-France 2 rue de l'Orme TF
- BOULAY Gérard 7 Chemin du Houchit TF
- ABRAHAM Jean-Marc 3 rue de la Chapelle TF
- NEFF Bernard 1 rue de la Chapelle TF
- MANGENOT Jean-Luc 16 rue Catherine Robaine TF
- ABRAHAM Franck 9 Chemin Du Haut du Ré TF
- BRAILLARD Jany 13 Chemin du Rupt des Neaux TF
- DUVAL Michel 2 Chemin du Bois TF
- BOUR Luc 11 rue de l'Orme TF
- HUSSON Jérémy 2 rue de Benney à Ceintrey TF
- DUVAL François 1 Chemin du Bois 54 134 Ceintrey TF

Commissaires suppléants :

- MANGENOT Catherine 16 rue Catherine Robaine TF
- BAUDOIN Sylvie 4 rue Catherine Robaine TF
- HUSSARD Noëlle 8 rue de la Chapelle TF
- BIDON Céline 22 Grande Rue TF
- MOURIAUX Thierry 7 rue sur l'Eau TF
- ABRAHAM Axel 3 rue de la Chapelle TF
- PESNEAU Jimmy 14 rue de la Chapelle TF
- OMHOVER Lydie 1 rue de l'Abbé Collet TF
- FORT Aurélie 5 Grande Rue TF
- JACQUEMET Sylvain 25 Ch. Du Rupt des Neaux TF
- JASINSKA Pierrick 5 Chemin du Haut du Ré TF
- DUVAL Jean-Philippe 3 Chemin du Bois Ceintrey TF

Le Maire,
Philippe CLAUDE

